



Unité pastorale MARIE PORTE DU CIEL
Cuesmes - Flénu - Jemappes
(www.porteduciel.be)



[contact@porteduciel.be]

Bulletin d'information - Année 2026 - N° 996

Éd. resp. : abbé R. NZUZI MENGI, rue de l'Étang Derbaix 23 7033 CUESMES. 065/33.56.47

Tout don est le bienvenu sur le compte de l'Unité pastorale BE28 0682 5182 1020



L'exigence d'une vie accordée au Christ

Les textes de ce dimanche nous indiquent que choisir le Christ n'est pas sans conséquences, à commencer par la fidélité nécessaire au choix posé. Si la première lecture nous rappelle que la fidélité dépend bien de nous et de notre choix de rester fidèles, la finale de l'évangile de Matthieu nous invite à faire de notre parole un vrai « oui » ou un vrai « non ». L'enseignement inaugural de la mission de Jésus se poursuit. Sa voix s'élève avec force et clarté pour évoquer la Loi, qui devient un chemin de vie menant à Dieu. D'une certaine manière, nous sommes invités à une vraie radicalité. Cette radicalité, nous la tenons du Christ lui-même. Il n'est pas venu pour abolir la Loi, mais pour la porter à son accomplissement. Les paroles de Jésus dérangeront toujours. Affirmer que tout homme qui se met en colère contre son frère est un meurtrier ou que l'homme qui insulte son frère est digne de la géhenne de feu sont des mots violents. La tentation d'oublier ces paroles de Jésus peut être grande, mais ses paroles, même dures, invitent aussi à une exigence de vie et d'amour. La Loi est cette sagesse dont parle Paul. Une sagesse tellement éloignée de celle du monde que seul l'Esprit peut nous en faire découvrir les contours. Une sagesse qui ne cesse d'éclairer notre recherche et de façonner notre discernement. Une sagesse qui écrit nos « oui » et nos « non » pour que notre vie soit toujours plus accordée à la vie même de Dieu.

Quels sont les chemins habituels de mon discernement lorsque je dois poser des choix importants dans ma vie ?

Comment la parole de Dieu éclaire-t-elle mes paroles et mes actes ? L'Évangile m'aide-t-il à rejoindre mes compagnons d'humanité ?

Benoît Gschwind, évêque de Pamiers

L'offrande de ce dimanche 15 février est destinée aux frais du culte et à l'entretien de l'église.

L'offrande du mercredi 18 février, à la Catéchèse de l'UP ; celle du dimanche 22 février, à l'Entraide paroissiale.

Carême : en chemin vers Pâques

Mercredi 18 février : **MERCREDI DES CENDRES**

Célébration des Cendres à **18 h**
à Jemappes.

Pour vivre le Carême :

Carême pour tous avec le pape Léon XIV

En vente à la sortie des messes : **1 €**



SESSION BIBLIQUE : LETTRE DE JACQUES (1-2)

LA FOI ET LES ŒUVRES

À la **Maison de Mesvin** (457, ch^{ée} de Maubeuge à Ciply)

Samedi 28 février de 9h à 12h (déjeuner - lecture commentée - partage - prière)

INSTITUT SAINT-FERDINAND

175 ans

Invitation le samedi 7 mars :

Messe solennelle (10h30) ;

Inauguration du Hall sportif (12h) ;

**le tout suivi de la réception (12h30)
à l'Institut.**



Souvenons-nous de...

- * Yvette DEPREZ (78 ans), à Flénu le 9 février.
- * Marie-Rose MAIRESSE (79 ans), veuve de Alfred ROCQ, à Jemappes le 10 février.
- * Michèle VANPYPERZEELE (83 ans), épouse de Guy BLONDIEAUX, à Jemappes, le 11 février.



Tous les deuxièmes samedis du mois à 17h00

Adoration eucharistique à l'église Saint Remy à Cuesmes

Jeudi, 20h00 groupe de prière église Sainte Barbe à Flénu

Jeudi, 17h-18h groupe de prière à Cuesmes.

Samedi, 17h30 chapelet à l'église Saint-Rémi de Cuesmes

« Ta foi t'a sauvé. »

L'aveugle Bartimée (Mc 10, 46) nous donne une leçon de foi, exprimée avec une franche simplicité devant le Christ. Cela nous ferait du bien de nous répéter de temps en temps la phrase de Bartimée : « Jésus, Fils de David, aie pitié de moi ! » (Lc 18, 37). Il est tellement profitable pour notre âme de nous sentir indigents ! En fait, nous le sommes, mais malheureusement nous ne le reconnaissons pas assez. Et... bien sûr quand nous le faisons nous nous ridiculisons. Ainsi que nous prévient Saint Paul : « Qu'as-tu que tu ne l'aies reçu ? Et si tu l'as reçu, pourquoi te glorifies-tu comme si tu ne l'avais pas reçu ? » (1Co 4, 7).

Bartimée n'a pas honte de se ridiculiser. Très souvent, la société, la culture de ce que l'on qualifie comme “politiquement correct”, voudrait nous faire taire : avec Bartimée ils n'ont pas réussi. Il ne s'est pas “froissé”. Même s'ils « l'interpellaient pour le faire taire. Mais lui criait de plus belle : “Fils de David, aie pitié de moi !” » (Lc 19, 39) Quelle merveille ! Cela nous donne envie de dire : Merci Bartimée pour ton exemple !

Et ça vaut la peine de faire comme lui, car Jésus écoute. Il écoute toujours ! Même au milieu du vacarme que certains font autour de nous. La confiance simple - sans égards - de Bartimée désarme Jésus et lui arrache le cœur : « Jésus s'arrêta et ordonna qu'on le lui amène. Quand il se fut approché, Jésus lui demanda : “Que veux-tu que je fasse pour toi ?” » (Lc 18, 40-41). Devant une telle foi Jésus ne tourne pas autour du pot !... et Bartimée non plus : « Seigneur, que je voie ! » (Lc 18, 41) Et aussitôt dit, aussitôt fait : « Vois. Ta foi t'a sauvé. » En effet, « ...la foi, si elle est forte, protège toute la maison » (Saint Ambroise), c'est-à-dire : elle peut tout.

Il est tout, Il nous a tout donné. Alors que pouvons-nous faire face à Lui, sinon lui donner une réponse remplie de foi ? Et cette réponse de la foi équivaut à se laisser “trouver” par ce Dieu qui - poussé par son amour de Père - nous cherche depuis toujours. Dieu ne s'impose pas à nous, mais Il passe tout près de nous souvent : apprenons la leçon de Bartimée... et ne Le laissons pas passer sans L'arrêter.

Abbé Antoni CAROL

**Besoin d'un
renseignement ?...**
(messe, baptême, mariage...)

Voir affiche dans le fond des églises
Sur rendez-vous : ☎ 0472 / 04.00.94
Secrétariat UP - up.cfj@yahoo.com

Célébrations à Jemappes

Lundi 16 février - sainte Julienne
7h30 : messe aux intentions des paroissiens.

Mardi 17 février - saint Alexis
7h30 : **messe chez les Sœurs.**

Mercredi 18 février - ***Mercredi des cendres*** (sainte Bernadette)
18h00 : messe avec imposition des cendres.

Jeudi 19 février
Adoration de 15h à 18h
à 17h30, Vêpres
18h : messe à des intentions particulières.

Vendredi 20 février
7h30 : messe aux intentions des paroissiens.

Samedi 21 février -
saint Pierre-Damien
7h30 : messe aux intentions des paroissiens.

Dimanche 22 février - 1^{er} Carême
(Bse Isabelle)
11h : messe aux intentions des paroissiens.

Célébrations à Cuesmes

Lundi 16 février - sainte Julienne
8h30 : messe pour la paix dans le monde.

Mardi 17 février - saint Alexis
Adoration de 15h à 18h
à 17h30, Vêpres
18h : messe aux intentions des paroissiens.

Mercredi 18 février - ***Mercredi des cendres*** (sainte Bernadette)
La messe est célébrée à Jemappes.

Jeudi 19 février
8h30 : messe pour les vocations sacerdotales et religieuses.

Vendredi 20 février
8h30 : messe en l'honneur du Saint Esprit.

Samedi 21 février -
saint Pierre-Damien
17h30 : Chapelet
18h : messe aux intentions des paroissiens.

Dimanche 22 février - 1^{er} Carême
(Bse Isabelle)
11h : messe aux intentions des paroissiens.

Célébrations à Flénu

Mercredi 18 février - Mercredi des cendres
(sainte Bernadette)

Pas d'adoration.

La messe est célébrée à Jemappes.

Dimanche 22 février - 1^{er} Carême
(Bse Isabelle)
9h30 : messe aux intentions des paroissiens.

Si vous souhaitez faire célébrer une messe et que l'intention de messe soit imprimée sur le feuillet, merci de remettre à la sacristine votre intention de messe quinze jours avant la célébration de celle-ci. La contribution demandée est de 7 euros.